

Le 20 août 2021

Chères familles,

Nous nous réjouissons à l'idée d'accueillir de nouveau les élèves de la Ville de New York en classe cet automne ! Et sur les terrains de jeux !

Dans le cadre de notre approche à plusieurs niveaux en matière de santé et de sécurité dans nos écoles, la vaccination contre le COVID-19 sera exigée cette année pour les élèves et le personnel du Département de l'Éducation de la Ville de New York (DOE) qui participent à des sports de la Ligue sportive des écoles publiques (Public Schools Athletic League - PSAL) considérés comme à haut risque de transmission potentielle du COVID-19. Cela s'aligne sur les récentes directives de l'État de New York et des Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention - CDC), qui déclarent que les sports et les activités extrascolaires à haut risque devraient être virtuels ou annulés dans les zones de forte transmission communautaire, sauf si tous les participants sont entièrement vaccinés.

Les sports à haut risque comprennent le football américain, le volley-ball, le basket, la lutte, la crosse, les acrobaties et le rugby. La vaccination sera également obligatoire pour jouer au bowling car, même s'il ne s'agit pas d'un sport à haut risque, l'activité a lieu dans des espaces qui requièrent la vaccination.

Les participants à des sports à haut risque à l'automne doivent obtenir leur première dose du vaccin contre le COVID-19 avant le premier jour de compétition, ce qui peut varier selon le sport. Les participants des sports PSAL en hiver et au printemps ont jusqu'au premier jour de compétition pour être entièrement vaccinés. Pour en savoir plus sur les exigences de vaccination pour les sports PSAL pour l'année scolaire 2021-2022, veuillez consulter la FAQ à la fin de ce courrier.

Les familles pourront télécharger les preuves du statut vaccinal de l'élève sur vaccine.schools.nyc à partir du 21 août. Les justificatifs de vaccination peuvent être une image de la carte de vaccination, le pass NYS Excelsior ou tout autre document officiel. En soumettant ces informations, vous contribuerez à lutter contre la pandémie et soutiendrez les efforts de reprise de la Ville de New York, et vous aiderez à garantir que les écoles et les bâtiments du DOE restent des endroits sûrs pour tous les élèves et tous les membres du personnel.

Se faire vacciner est sûr, efficace et gratuit — et l'étape la plus importante pour protéger votre famille et votre communauté contre le COVID-19. Si vous avez un ou une enfant d'au moins 12 ans, nous vous encourageons vivement à prendre rendez-vous pour qu'il ou elle se fasse vacciner dès que possible en allant sur vaccinefinder.nyc.gov. Vous pouvez aussi appeler le 877-VAX-4-NYC (877-829-4692) pour obtenir de l'aide afin de prendre rendez-vous dans un site de vaccination géré par la Ville. Des sites mobiles de vaccination se rendront également dans les écoles et les sites d'entraînement PSAL dans toute la ville cet automne.

Avec la propagation rapide du variant Delta du virus, la vaccination est plus que jamais importante. Le variant Delta est plus contagieux, il infecte davantage les jeunes que les précédentes souches. Il est plus susceptible de causer des maladies graves et d'infecter à nouveau une personne qui a déjà eu le COVID-19. Pour maintenir la sûreté de la Ville de New York, pour maintenir la force de New York — faites-vous vacciner !

En collaboration,



Meisha Porter

Chancelière des écoles de la Ville de New York

FAQ relatives à l'obligation de vaccination contre le COVID-19 pour la participation aux sports PSAL

Comment les élèves-athlètes peuvent-ils fournir une preuve de vaccination ?

Les familles peuvent télécharger une preuve de vaccination sur le portail du DOE consacré au vaccin contre le COVID-19 sur vaccine.schools.nyc. Le justificatif peut être une image de la carte de vaccination, le pass NYS Excelsior ou tout autre document officiel.

Qui vérifiera le statut vaccinal ?

Les entraîneurs et les directeurs sportifs vérifieront les cartes de vaccination ou le portail de vaccination pour confirmer le statut.

Quelles conséquences pour les personnes non vaccinées ?

Si un ou une élève qui participe à un sport PSAL à haut risque cet automne n'a pas reçu sa première dose avant le premier jour de compétition pour ce sport, il ou elle ne pourra pas participer à l'entraînement ou à la compétition.

Est-ce que les élèves-athlètes qui sont entièrement vaccinés doivent porter un masque ?

Les athlètes entièrement vaccinés ne sont pas tenus de porter un masque lors des activités PSAL qui ont lieu à l'extérieur.

Est-ce que cela s'applique aux entraîneurs et aux directeurs sportifs PSAL ?

Oui, cette obligation s'applique à toute personne participant aux sports à haut risque.

Est-ce que les matchs ou les entraînements peuvent se dérouler avant que les participants ne soient entièrement vaccinés ?

Oui, tant que les participants ont reçu leur première dose.